

Voici un résumé structuré des principaux points abordés lors de la réunion publique :

Thèse principale : La réunion a fait le bilan des réalisations et projets en cours et futurs de la commune, souligné les défis financiers et abordé diverses préoccupations communautaires, mettant en évidence les efforts de la municipalité pour améliorer les infrastructures et les services malgré des contraintes budgétaires et réglementaires.

1. Projets et Réalisations en Matière d'Infrastructures

- **Pôle Santé :**
 - Extension de 200 m² pour 411 000 € HT, bénéficiant de 194 000 € de subventions (État et Département) grâce à une évolution législative.
 - Installation d'un orthodontiste dans un bâtiment adjacent.
 - Construction d'un bâtiment pour deux dentistes par une dentiste elle-même, la commune ayant vendu le terrain.
 - Le pôle compte désormais 4 médecins généralistes et de nombreux autres professionnels (25 au total), rendant l'espace bien rempli.
- **Voirie (Travaux Routiers) :**
 - Réfection de l'impasse de la Butte (le plus ancien lotissement, années 1970) et de l'Allée de la Chardonnière (deuxième plus ancien), incluant l'enfouissement des réseaux. Coût de 79 734 € HT avec 60 000 € de subventions.
 - Trois autres rues anciennes restent à refaire.
 - Achèvement de l'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone) dans la Rue d'Orléans, Rue d'Ardon et Route de Cléry, rendant le bourg "sans fils" et améliorant l'esthétique. L'éclairage public a été étendu sur ces routes.
 - Enfouissement d'une ligne haute tension sur la route de Beaugency entièrement à la charge d'EDF, pour réduire les micro-coupures de courant.
- **Aménagements Divers :**
 - Rénovation et installation de nouveaux bancs et tables de pique-nique aux étangs des Champ Breton et du Paradis.
 - Installation de points relais colis (Mondial Relay, Pick-up) et d'une nouvelle station de recharge électrique rapide (Station E) au parking de Carrefour.
 - Le distributeur de pizzas a changé de propriétaire et de design.

- **Station d'Épuration (STEP) :**
 - Création d'une digue obligatoire (50 000 €) pour prolonger le temps de traitement de l'eau, répondant aux nouvelles normes et contraintes de la police de l'eau. Le chantier a été retardé et rendu difficile par les intempéries.
 - Organisation de visites annuelles de la STEP et du Château d'eau pour les habitants.

2. Projets Engagés et Futurs

- **Aménagement des Étangs (coût 48 540 €) :**
 - Consolidation et réaménagement de la pêcherie.
 - Création d'un chemin piétonnier reliant la pêcherie à l'étang des Champs Breton.
 - Rénovation et extension de l'aire de camping-cars.
 - Aménagement d'un parking près de l'étang du Paradis (côté pompiers) pour une meilleure praticabilité.
 - Reprise des niveaux de terrain et installation de deux nouvelles tables derrière les pompiers.
- **Remise aux Normes du Réseau d'Eau Usée :**
 - Études en cours pour réduire les eaux parasites dans le réseau (fissures, racines).
 - Travaux importants prévus : tranchée ouverte (rue de Beaugency, route de la Ferté, allée de l'Ormeraie, rue de Vignelle, impasse de l'Académie) et "chemisage" (injection de résine) pour d'autres sections.
 - Réfection de 32 regards.
 - Coût estimé à 1 million d'euros, avec une possible subvention de 400 000 €. Ces coûts seront à la charge des usagers via le budget annexe de l'eau.

3. Finances Communales

- **Endettement :**
 - Dette de 519 999 € au 31 décembre 2024, soit 327 € par habitant, un chiffre inférieur aux moyennes départementale, régionale et nationale.
 - Quatre emprunts sur le budget principal (dernier en 2019) pour la voirie, le gymnase et la cantine, avec des annuités de 83 286 €.
 - Plusieurs emprunts sur le budget Eau et Assainissement (dernier en 2019) pour la réhabilitation des réseaux et le remplacement des conduites en CVM (monomère de chlorure de vinyle), avec des annuités de 118 995 €.
 - Un emprunt de 250 000 € pour le Pôle Santé, avec des annuités de 77 260 €.

- **Recettes et Impôts :**

- La taxe foncière bâtie rapporte 611 000 € (384 € par habitant), également en deçà des moyennes.
- Augmentation des taux d'imposition : Pour la première fois depuis plus de 25 ans, les taux communaux ont été légèrement augmentés (par exemple, foncier bâti de 39,68 à 41,20) en raison de la baisse des dotations de l'État. Un exemple concret montre une augmentation de 1436 € à 1492 € pour un habitant.

- **Budgets Annexes :**

- Les budgets Eau et Assainissement (recettes de 260 000 €) et Pôle Santé (recettes de 85 884 €) sont auto-financés, principalement par les redevances des usagers et les loyers des professionnels de santé. Les loyers du Pôle Santé (17 €/m²/mois plus frais d'entretien de 7 €/m²) couvrent les annuités des emprunts.

4. Réflexions et Affaires Diverses

- **Avenir du Centre-Bourg :**

- La place de la mairie est identifiée comme un "point noir" nécessitant une réflexion.
- L'Auberge des Potiers, mise en liquidation judiciaire, a vu son mobilier vendu. La commune a acquis la licence IV (8 400 €) pour la conserver localement. Le bâtiment est en cours d'estimation pour une vente par le propriétaire.

- **Réglementations et Sécurité :**

- **Obligation légale de débroussaillage :** Le massif de la Sologne est classé à risque d'incendie. Obligation depuis le 1er janvier 2025 (année de mise en œuvre) de débroussailler 50 mètres autour des maisons et d'éviter les branches à moins de 3 mètres des toitures.
- **Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) :** Exercice réalisé en mai simulant un feu de forêt pour préparer la gestion des crises majeures (naturelles, technologiques, sanitaires) et la coordination intercommunale. Un système d'alerte téléphonique est opérationnel.
- **Incivilités :** Signalement de dépôts sauvages (déchets des gens du voyage, pneus, canapés) et de déjections canines.
- **Dangerosité du protoxyde d'azote :** Mise en garde contre l'utilisation détournée de ce gaz ("gaz hilarant") par les jeunes, entraînant des risques de brûlures et des dangers en cas de conduite. Des bonbonnes et ballons sont retrouvés sur la commune.

- **Communication et Services :**

- Nouveau site internet : Mis à jour pour respecter le RGPD et les normes d'accessibilité (personnes non-voyantes).
- PanneauPocket : Application mobile de communication, très utilisée par les habitants (plus de 1800 favoris).
- Cahiers de doléances : Disponibles à la mairie.
- Bulletins municipaux trimestriels.
- Services de la Communauté de Communes : Bornes de recharge, ateliers informatiques, portage de repas, SPANC, aides environnementales, fonds de concours (30 000 €/an).
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : Procédure suspendue en raison de désaccords avec les services de l'État sur la quantité de zones constructibles et humides. Le PLU communal reste applicable pour l'instant.

5. Questions et Discussions des Habitants

- **(P.B) Entretien des bancs et tables :** Les bancs et tables, fabriqués localement à moindre coût et conçus pour durer 20 ans, ne sont pas vernis selon les conseils reçus.
- **(P.B.) Stationnement des camping-cars :** La gratuité des services (électricité) est une volonté de la commune pour attirer les touristes et soutenir le commerce local. Les abus (séjours prolongés) sont à signaler à la mairie.
- **(L.G) Collecte des déchets :** La fréquence de ramassage (bacs noirs tous les 15 jours en été) est jugée insuffisante par certains. La problématique du tri et des coûts associés est soulevée, avec des craintes que le paiement au sac n'entraîne des dépôts sauvages.
- **(H.V et M.R) Circulation et vitesse :** Des préoccupations concernant la vitesse excessive des camions et autres véhicules, ainsi que la pollution associée, sont exprimées, notamment dans la rue de Cléry et rue du Chenil. Les ralentisseurs sont efficaces mais bruyants.
- **(C.G) État des chemins :** Signalement de débordement d'eau au niveau de l'étang du Paradis.
- **(M.R) Conduite sous l'influence du protoxyde d'azote :** Confirmation de la présence de jeunes utilisant ce gaz et conduisant, avec appel à la vigilance et au signalement.
- **(M.D) Urbanisme :** Clarification sur la constructibilité d'une parcelle pour une résidence senior uniquement.

- **(I.H) Éclairage public :** Question sur le remplacement répété de lampadaires rue du Caillou Rouge, potentiellement lié à l'installation de caméras.
- **(I.H) Redevance château d'eau :** La commune perçoit une redevance d'Orange pour les antennes (environ 10 000 €), mais la mise à disposition pour les pompiers est gratuite.
- **(I.H) Revêtements routiers :** Discussion sur les alternatives au bitume noir pour réduire la chaleur, mais les autres matériaux sont plus chers et moins résistants à long terme.
- **(C.A) Rue André Vial :** Rappel que c'est un "espace de rencontre" où les véhicules doivent rouler à 20 km/h, sans trottoir dédié.
- **(I.H) Contrat d'eau potable :** Le contrat avec Véolia a été prolongé de 6 mois pour renégociation, afin d'optimiser les conditions, même si les coûts ont déjà augmenté en raison des investissements de la commune dans le réseau.

La réunion s'est conclue sur une note conviviale, invitant les participants à un moment d'échange.